

Problématique de terminologie botanique en français :
l'exemple des fruits, noix et arbres fruitiers du Vanuatu (Vanouatou)¹

Ange BIZET et Annie WALTER²

L'objectif est de fixer la terminologie en français des principales espèces fruitières du Vanuatu. Archipel mélanésien, ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides, le Vanuatu est le seul pays indépendant depuis 1980 de l'ensemble francophone du Pacifique qu'il constitue avec les territoires de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et de Wallis-et-Futuna.

Préciser les appellations en français est apparu d'autant plus nécessaire que des projets de développement de la production de ces fruits pour l'exportation sont en cours de réalisation. Certains de ces produits dont la consommation traditionnelle est ancienne sont déjà commercialisés par le Vanuatu et des pays voisins comme les îles Salomon. Leur exportation représente une possibilité de diversification, à ne pas négliger, pour sortir de la dépendance du copra toujours en crise. Une terminologie en français est indispensable pour la commercialisation vers les pays francophones. Ces noms étant établis, il faut ensuite les diffuser pour qu'ils soient connus et réellement employés.

¹ La graphie Vanouatou, permet de respecter en français le nom tel qu'il est prononcé dans le pays. Elle est revendiquée par l'Association Vanouataise des Professeurs de Français. Cf. "Orthographe et identité nationale" in L'Univers du français" N° 62, juin 1994, Paris, et, Cléante, rubrique linguistique du journal "le Soir", Bruxelles, 18 février 1995.

² La terminologie présentée ici est le fruit de la collaboration entre Annie Walter chargée de recherche à l'Orstom département sud, UR 5C pour la partie ethnobotanique et Ange Bizet, rédacteur du présent article, pour la partie linguistique.

Problématique de terminologie botanique en français

Les termes d'autres langues doivent subir une adaptation au système français. Nous cherchons à éviter le développement d'un jargon local détaché de la langue française qui a vocation internationale. Nous avons adopté comme principe de choisir des noms conformes aux structures régulières du français, adaptés au système phonétique orthographique, morphologique et grammatical, permettant ainsi une intégration parfaite à la langue française.

La terminologie présentée ici a été mise au point pour la publication d'un ouvrage d'ethnobotanique que l'Orstom achève actuellement sur les "Fruits d'Océanie"¹. Elle est déjà diffusée par une affiche didactique publiée par l'Orstom 1995, qui présente les principales espèces identifiées par leur nom scientifique et leur nom dans les trois langues de communication, français, anglais et bichlamar. Elle sera reprise dans les nouveaux manuels scolaires.

Nous nous proposons ici non seulement de présenter cette terminologie mais aussi de justifier et motiver les choix qu'il a fallu faire parmi les termes déjà utilisés dans différentes sources, ou la création lexicale lorsqu'elle a été nécessaire².

1. Terminologie scientifique et terminologie populaire

1.1. La terminologie scientifique

Il convient de souligner les différences fondamentales entre la terminologie scientifique et les langues naturelles en matière de terminologie biologique.

Le latin scientifique n'est pas une langue de communication courante. Sa fonction est spécifiquement terminologique. La démarche est typiquement onomasiologique, partant d'un découpage conceptuel fondé sur la taxonomie³.

¹ "Fruits et noix". Ces termes sont entendus dans leur sens populaire et non au sens botanique d'organe particulier d'une espèce végétale. Nous ne donnons ici que les éléments de description des fruits et des plantes qui éclairent les choix lexicaux. Pour plus d'information, on se reportera à WALTER, A. & al.: Fruits d'Océanie (à paraître).

² Nous ne pouvons pas mentionner ici toutes les formes terminologiques parfois très nombreuses qui se rencontrent chez les différents auteurs. Ces listes référencées accompagneront les cartes de répartition et la nomenclature des langues vernaculaires composant l'atlas linguistique des noms de fruits du Vanuatu en cours de préparation.

³ C'est sciemment que nous optons pour *taxonomie* comme dérivé de *taxon*. *Taxinomie* nous paraît morphologiquement moins bien justifié. *Taxonomie* a son correspondant en anglais *taxonomy*; il ne s'agit pas pour autant d'un anglicisme comme le suggèrent certains dictionnaires. Cette forme est en français antérieure (1813) à l'anglais et à *taxinomie* (1842). Sans recourir au grec qui connaît aussi bien la forme *taxon* que la forme *taxis*, ce choix se justifie par les structures morphologiques du français qui utilise régulièrement le joncteur *-o-* dans les composés de racines grecques et *-i-* dans les composés de racines latines.

Le système dit linnéen comprend en botanique, trois mots : 1. un nom de genre avec majuscule initiale en italique, 2. un nom sans majuscule en italique ; ce binôme donne le nom d'espèce, 3. le nom de l'inventeur en caractères droits.

Théoriquement, il y a bijection entre terminologie et ensemble des espèces ainsi définies, ne laissant de place ni à la polysémie ni à la synonymie. L'univocité est le fondement même d'une terminologie scientifique. La pratique du corpus montre que la réalité n'est pas toujours aussi simple. L'inventaire n'a pas de caractère définitif. Au fur et à mesure que les recherches progressent, les connaissances s'affinent, certains genres sont scindés ou regroupés, donc certaines espèces changent de genre ou sont regroupées avec d'autres. La position systématique de certains taxons est provisoire, de nouveaux noms apparaissent. Une synonymie est ainsi introduite, touchant aussi bien les noms génériques que les noms spécifiques.

1.2. La terminologie populaire

Les langues courantes, n'ont pas la rigueur de la nomenclature scientifique. Leur découpage conceptuel n'est pas fondé sur des critères biologiques objectifs, mais sur les nécessités de la communication et sur des critères d'utilité.

Alors que le terme scientifique désigne obligatoirement une espèce biologique dans son ensemble et en tant que telle, les langues naturelles ne le font pas systématiquement (ortie). Elles désignent souvent une plante par une de ses parties constituantes qui est en général la partie utile : le bois (bois de fer), la fleur (tulipe), le fruit (haricot, mangue), la racine (carotte), etc. Le nom est étendu à l'ensemble de la plante par métonymie. Une même espèce peut donc avoir des noms différents pour ses différentes parties (églantine / poil à gratter, chêne / gland)¹. Le nom de la plante entière peut être formé par dérivation (églantine / églantier, noisette / noisetier), celui les autres parties par syntagme (feuille de chêne, fleur de pomme de terre). Ce type de désignation des parties de la plante est obligatoire avec le nom scientifique.

La synonymie est fréquente, d'origine historique, dialectale, ou marquant des niveaux de langue (noisetier / coudrier, basilic / pistou, églantier / rosier sauvage, poil à gratter / gratte-cul / cynorrhodon).

La langue vulgaire² ne découpe pas le monde selon les critères de la biologie. Elle procède souvent par métaphore³. Le nom ne s'applique pas à une espèce au sens biologique mais à un ensemble qui correspond à un regroupement sur d'autres critères. Il peut s'appliquer à différents

¹ Nous donnons ici des exemples en français pour faciliter la lecture, mais toutes les langues "naturelles" présentent ces caractéristiques.

² Au sens premier, "ordinaire", "courante", par opposition à "savant", "scientifique".

³ On se reportera à Pierre Guiraud, *Structures étymologiques du lexique français*. Paris, Payot, 1986 (1ère éd. 1967), chapitre VI "Structures sémiques" sur la "taxonomie populaire des noms de plantes".

degrés de la taxonomie, espèce, genre, race, voire variété ou même parfois famille (un seul nom "orchidée" pour des milliers d'espèces dont seules quelques unes ont une identité propre, vanille, sabot de Vénus...). Le recours au nom scientifique pour plus de précision est alors indispensable (cattleya...). Le nom générique, lorsqu'il est utilisé couramment, perd sa majuscule. Le nom savant peut ainsi se trouver plus ou moins francisé (Proust écrit les "catleyas"). Dans de nombreux cas, on constate que le nom courant est générique (pas au sens scientifique) et si besoin est, développé en syntagme pour les distinctions d'ordre spécifique (chou-fleur, — de Bruxelles, — rave, — rouge, — chinois, — canaque, — palmiste...). Il faut remarquer que cette composition morphologique s'éloigne fort de la classification botanique (pomme cannelle, pomme-cythère, pomme-rose, pomme d'amour, pomme de terre, pomme de pin...). Cet exemple montre la valeur générique très large de certains noms. La pomme étant le fruit par excellence, le nom pomme prend quasiment la valeur de fruit. Il en va de même pour noix (— de cajou, — de bancoul, — de coco, — d'arec, — de pacane, — de palme, — de karité, — de cola, — muscade, etc.). Le caractère générique apparaît aussi dans la dérivation (noisette).

Ces "taxons" (arbre, liane, fruit, pomme, bois, noix, etc.) ne sont pas en ordre hiérarchique, mais ils couvrent des champs qui se recoupent, formant une combinatoire (pomme-liane) non systématique à différents degrés de regroupement des ensembles botaniques.

Les termes de la langue vulgaire sont géographiquement instables. À l'intérieur du domaine d'une même langue, le même nom peut s'appliquer à des espèces différentes selon le lieu. La réciproque est vraie, la même espèce peut avoir des appellations différentes, nous retombons ici sur la synonymie si l'on fait abstraction de la dimension géographique et dialectale.

Alors que la raison d'être de la terminologie scientifique est de dresser un inventaire aussi complet que possible, la terminologie populaire n'a pas de caractère exhaustif. Elle est foisonnante pour les plantes utiles, absente pour les autres qui n'ont pas besoin d'être identifiées individuellement. Il existe pour elles des génériques très larges (mauvaise herbe, baies sauvages, etc.).

1.3. Origine des noms de fruits en français

Avant de choisir ou de forger de nouveaux noms, examinons le mode de création lexicale des noms de fruits en français.

Les noms les plus anciens ont une étymologie classique, latine ou grecque. Ceux introduits plus récemment sont empruntés à des langues exotiques et adaptés. L'espagnol qui a donné *mandarine* et *vanille* (sur une racine latine, *vagina* = fourreau, gousse), a été le relais de certains noms arabes (*abricot*, *azerole*, *caroube*, *nafé*, *orange*, *pastèque*, *tamarin*, etc.), puis du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle, des noms issus des langues amérindiennes. (*ananas*, *anone*, *avocat*, *goyave*, *icaque*, *papaye*,

sapote, tomate, etc.). Les langues des autres puissances coloniales ont joué le même rôle; le portugais pour *banane* emprunté à une langue du golfe de Guinée, *mangoustan* et *jambose* du malais, *jaque* du tamoul; le néerlandais, *pamplemousse* du tamoul; l'anglais, *kaki* de l'hindi, et *kiwi* du maori. Les emprunts directs de lexèmes autonomes sont bien rares, il n'est pas certain que *litchi* nous vienne directement du chinois.

Certains des emprunts indirects ont fait un stage sous la forme syntagmatique qui est la plus productive (*poire d'avocat, orange de mandarin, pomme d'amour* ou *pomme d'or...*). Cette composition tend à évoluer vers l'isolement d'un lexème autonome, ce qui engendre de nombreuses variantes. La *noix de cajou* en fournit un bon exemple. L'*anacardier*, d'après son nom tupi a été nommé *acajou à pommes*, son fruit *pomme-cajou* ou *noix d'acajou*, devenu *noix de cajou* par aphérèse, qui dégage le nom de l'homonymie avec d'autres espèces dont on exploite le bois. *Cajou* est de plus en plus souvent employé seul. L'anglais *cashew* engendre une autre confusion avec *cachou*.

Dans tous les cas, les noms empruntés ont subi des adaptations voire de profondes transformations pour s'intégrer à la langue. Par exemple : orange < naranja (espagnol) < narandj (arabe). La transformation correspondant à une convergence morphosémantique permet au mot d'entrer dans la famille d'or.

1.4. Le nom de l'arbre

Notre corpus portant sur les espèces ligneuses, il est apparu utile de préciser le nom de l'arbre fruitier. Il a été tenu compte au moment de choisir ou de créer des noms de la possibilité de dérivation.

Alors que l'anglais procède par composition lexématique (*apple-tree, palm-tree*), le français procède par dérivation morphématique. Le nom du fruit est premier, le nom de l'arbre en est dérivé par suffixation. Paradoxalement la plupart des dictionnaires définissent le fruit à partir de l'arbre, qui lui, reçoit la définition botanique (ex : "pomme, fruit du pommier...; pommier, arbre (*Pirus malus*, fam. rosacées)...")¹ : et ce, contrairement à la structure morphologique qui fait dériver pommier de pomme.

Ce système ne souffre que très peu d'exceptions. Pour pin > pomme-de-pin = pigne > pignon, c'est le nom de l'arbre qui est premier. Dans certains cas, le nom premier n'est pas le fruit, mais ce qui en est extrait: cacaoyer < cacao extrait de la cabosse

¹ Cf. P. Corbin. "Logique linguistique et logique botanique : problèmes posés par la définition d'une classe de mots dérivés". in *Actes du colloque franco-danois de lexicographie*. Copenhague 1988. *Cahiers de lexicologie*. vol. LVI, 1990, pp. 75-108.

Le suffixe **-ier** est très régulier. Citons par exemple, en nous limitant aux espèces fruitières qui poussent au Vanuatu et possèdent un nom en français (hors corpus) : avocatier, corossolier, manguier, mandarinier... Le système est étendu à des espèces non ligneuses (bananier, fraisier). Les variantes **-(e)r** (oranger, papayer), **-yer** (cacaoyer) sont assez rares. Dans le cas où le nom de fruit est un syntagme la dérivation se fait sur l'un des mots : dans *noix de coco*, *coco* n'est pas le nom de l'arbre qui est le *cocotier*.

2. Situation particulière au Vanuatu

Le contexte linguistique est très original, il résulte de l'histoire politique du pays. Différentes strates de langues remplissent des fonctions de communication spécifiques.

- La langue scientifique internationale : le latin.
- Les langues de communication internationale et langues officielles nationales et d'enseignement au Vanuatu que sont l'anglais et le français.
- La langue véhiculaire, le bichlamar¹ est une variété du pidgin, dont le vocabulaire courant est issu essentiellement de l'anglais adapté aux systèmes phonétiques locaux, dans une structure grammaticale austronésienne. C'est la langue nationale populaire et à ce titre troisième langue officielle.
- Les langues vernaculaires au nombre de cent cinq sont toutes austronésiennes, mélanésiennes sauf quatre polynésiennes.
- Nous avons aussi examiné pour certains cas la terminologie dans des langues étrangères, notamment d'autres langues austronésiennes, malais, tahitien, tongien, samoen, fidjien, etc.

2.1. Définition des espèces du corpus traité

Le corpus présenté ici répond aux critères de définition suivants : (1) Fruits et noix ; (2) comestibles ; (3) des espèces ligneuses (ce qui exclut les bananes par exemple) ; (4) à l'exclusion des espèces introduites depuis la pénétration européenne.

¹ ou bichelamar (*bishlamar* en anglais, *bislama* en bichlamar). Le portugais *bicho do mar* (= ver de mer) qui désigne l'holothurie ou concombre de mer, francisé par les anglais en *biche de mer* ou *bêche de mer*, a servi à désigner la *lingua franca* de ceux qui pratiquaient la récolte de cet échinoderme prisé des Asiatiques. Le mot déformé en "bichlamar" désigne seul maintenant la langue tandis que les anglicismes de forme française, *bêche de mer* ou *biche de mer* ont fait récemment leur apparition dans les dictionnaires français pour désigner l'animal.

Toutes les plantes étudiées n'ont pas nécessairement de nom dans toutes les langues car une espèce donnée peut être absente d'une région donnée. Ainsi, le fait de recueillir un nom dans une langue vernaculaire est le signe d'une introduction ancienne probable de la plante dans la région.

2.2. Les termes existants

Pour les noms en français et en anglais, les sources sont les ouvrages des botanistes et des agronomes ainsi que les dictionnaires des noms de plantes établis au début du siècle¹. Les espèces y sont identifiées par leur nom scientifique, avec indication des appellations en langues "vulgaires". On constate des divergences importantes entre les auteurs. Certains noms s'appliquent à des espèces parfois très différentes. Pire, la traduction littérale d'une langue dans l'autre peut correspondre à des acceptions très différentes. Les confusions ne sont donc pas rares, d'autant plus que l'appellation vulgaire n'est pas le sujet de préoccupation du botaniste qui s'attache à une description biologique. Il en va autrement de l'ethnobotaniste qui étudie le découpage du monde d'une culture révélé par la langue, et donc la "taxonomie" populaire en relation avec les pratiques liées à l'élément végétal. Dans cette approche, le linguistique est aussi important que le biologique. Quand cette démarche existe pour les langues européennes, elle ne s'applique généralement pas aux plantes exotiques². Nous ne reprenons pas ici la liste exhaustive des noms apparaissant chez les différents auteurs. Le seul intérêt de la chose serait d'en faire un commentaire détaillé qui dépasse le cadre de cette publication. À plus forte raison, nous ne reprenons pas non plus la liste encore plus foisonnante des noms en anglais.

Leur utilisation étant cantonnée au domaine de la vie rurale, les espèces ne reçoivent souvent un nom que dans la langue vernaculaire. Sur 1300 espèces répertoriées, le bichlamar ne possède de terme que pour 140 dont 90 d'origine anglaise ou française³. Notons que le bichlamar encore largement au stade de formation, en voie de créolisation, n'a pas d'orthographe bien fixée. La diversité des graphies correspond aux influences et à la diversité des formes lexicales et de la prononciation due à la variété des systèmes phonétiques du substrat. Nous ne mentionnons que la forme la plus fréquente.

La collection des noms dans les cent cinq langues vernaculaires a été constituée par une équipe d'ethnobotanistes de l'Orstom sous la direction de Annie Walter. Là aussi, toutes les plantes

¹ Nous renvoyons pour la bibliographie détaillée à A. Walter & al., *Fruits d'Océanie* (à paraître).

² Nous ne citerons ici que la monumentale *Flore populaire de la France ou histoire naturelle des plantes dans leurs rapports avec la linguistique et le folklore* en 11 vol. de Eugène Rolland, 1877-1911, Maisonneuve puis H. Caidoz, réédition, Maisonneuve, 1967. La nomenclature la plus complète disponible est toujours H. Gerth van Wijk, *A dictionary of plant names*, 2 vol. La Haye, 1911. Mais beaucoup des termes mentionnés n'ont plus d'existence réelle. Une actualisation fait cruellement défaut.

³ Pierre Cabalion, "Les noms des plantes en bichlamar. Origines, formations et déterminations botaniques". In *Journal de la Société des Océanistes*, Paris, n°78, tome XL, juin 1984, pp. 107-127.

étudiées n'ont pas nécessairement de nom dans toutes les langues. En examinant les listes, on constate que pour certaines espèces les noms dans une forte proportion des langues, se rattachent à une racine étymologique commune. Pour d'autres, c'est la diversité la plus grande. Les plantes nommées par des termes dont la racine est commune à un grand nombre de langues peuvent correspondre à des espèces introduites plus récemment (certes à une date antérieure à la pénétration européenne), à des espèces largement utilisées ou à des espèces à large distribution. La situation se complique du fait que des noms de la même famille dans des langues différentes ne désignent pas la même espèce. Comme dans les langues européennes, certains noms jouent un rôle générique avec un champ sémantique très large. Il existe des cas d'inversion qui semblent, eux, correspondre à une volonté délibérée de se distinguer des voisins, le lexique jouant un rôle important dans l'identité collective. Enfin des erreurs se sont produites lors de l'adoption de plantes nouvelles et de leurs noms.

Il a fallu tenir compte d'une structure morphologique caractéristique des langues austronésiennes, le préfixe de classe. Ce préfixe varie selon les langues. En bichlamar, *na-* précède les noms de plantes ou d'animaux d'origine austronésienne, il est absent des noms empruntés aux langues européennes.

3. La nomenclature adoptée pour les noms de fruits du Vanuatu

3.1. Les critères de choix ou de création

Ils sont ceux des commissions de terminologie, à savoir de conformité aux structures régulières du français.

- phonétique, ne comportant que des phonèmes du français
- orthographe, n'utilisant que des graphèmes qui permettent de transcrire les phonèmes selon les règles du français
- morphologique, dans la composition infra-lexicale et syntagmatique, possibilité de dérivation...
- grammaticale : détermination du genre, emploi avec les articles, possibilité d'accord,
- sémantique : éviter de créer de nouveaux homonymes dans le même champ.

En somme, éviter de créer des "exceptions" en français.

3.2. Les options

Aucune possibilité dans ce cadre n'est exclue a priori.

- Possibilité d'emprunt à toute langue avec adaptation. Latin scientifique, bichlamar, anglais, malais...
- Préférer les lexèmes autonomes (comme banane ou mangue) aux syntagmes lexicaux.
- Éviter les "faux-...", toujours source de confusion et de connotation péjorative peu favorable à la commercialisation.
- Éviter la tendance à la neutralisation du genre par masculinisation systématique des emprunts. Le genre est précisé, il a été choisi en fonction de la forme du nom selon les régularités du français.
- Pas de création arbitraire ; ce n'était pas un principe absolu, mais les ressources des différentes langues ne l'ont pas rendue nécessaire.

3.3. La néologie

Le français n'ayant pas à jouer le rôle de terminologie scientifique, il n'est pas question de donner un nom en français à toutes les espèces de fruits présentes au Vanuatu. Seules les espèces pressenties pour une commercialisation potentielle ont reçu un nom français, afin que ce terme aide à la commercialisation entre pays francophones. La liste n'est donc pas close.

Chaque cas a fait l'objet d'une étude détaillée particulière. Le tableau suivant présente une systématique de la situation lexicale initiale et du cadre de la création lexicale.

nom scientifique ¹	bichlamar	français		V. tableau p. suivante
<i>Genre espèce</i>		fruit	arbre	
<i>Adenanthera pavonina</i>	bisa	la cardinale*	cardinalier*	1.3.2 > 2.2 F++
<i>Aleurites moluccana</i>	kandeltri (a)	la noix de bancoul	bancoulier	1.3.1 > 1.1
<i>Artocarpus altilis</i>	bredfruit	le fruit à pain	arbre à pain	1.1
<i>Barringtonia edulis</i> <i>B. novae-hiberniae</i> <i>B. procera</i>	navele	la velle*	vellier*	1.3.2 (1.2.2) > 2.1.3 B
<i>Burckella fijiensis</i>	-	la poire-tortue*	poirier-tortue*	2 > 2.2.1.2 F++
<i>Burckella obovata</i>	naduldul	la doule*	doulier*	2 > 2.1.3.B
<i>Canarium indicum</i> <i>Canarium harveyi</i>	nangae	la nangaille*	nangailier*	1.3.2 > 2.1.2.2 B
<i>Cordia subcordata</i>	burao blong solwata(a)1.2.2	"cordia"		1.3.2 (1.2.2) > L
<i>Dracontomelon vitiense</i>	nakatambol	le tambol*	tambolier*	1.2.4 > 2.1.3 B+2.3.1
<i>Ficus spp</i> <i>F. granatum</i> <i>F. scabra</i> <i>F. wassa</i>	nabalango " " "	la figuette* " du Vanuatu* " d'Océanie* " de Mélanésie*	figuetier* " du Vanuatu* " d'Océanie* " de Mélanésie*	1.2 ; 1.2.4 (1.2.2.) > 2.2.1.1 + 2.2.1.3
<i>Finschia chloroxantha</i>	-	le chrysocarpe*	chrysocarpier*	2 > 2.1.3 G
<i>Flacourtia rukam</i>	-	la prune-café	prunier-café	1.3.2 > (2).2.1.2
<i>Garcinia pseudoguttifera</i>	-	la garcine*	garcinier*	2 > 2.1L(2.2.1)+
<i>Inocarpus fagifer</i>	namambe	la châtaigne de Tahiti	châtaignier de Tahiti	1.1 ((2)2.1.3)
<i>Morinda citrifolia</i>	yalatri (a)1.2.2	la morinde	morindier*	1.3 > (2).1 L
<i>Pometia pinnata</i>	nandao	le pomet*	pometier*	1.2 > 2.1 L<F
<i>Spondias cytherea</i>	naus	la pomme-cythere	pommier-cythere	1.3.1 > 1.1
<i>Syzygium jambos</i> (ex <i>Eugenia jambos</i>)	nakavika 1.2.2	la jambose	jambosier	1.3 (1.1; 1.2.4 (1.2.2)) > 1.1
<i>Syzygium malaccense</i> (<i>Eugenia malaccensis</i>)	nakavika 1.2.2	le jamalac	jamalacier	1.3.2 (1.2.2) > (2) 1 LM
<i>Terminalia catappa</i>	natavoa	la badame	badamier	1.1

¹ Code de lecture du tableau :

* : indique les créations lexicales.

(a) : à la suite d'un nom bichlamar indique que le nom désigne l'arbre et non le fruit. Celui-ci est alors formé par composition syntagmatique, ex.: "fruit blong burao blong solwata".

- : absence de nom

La dernière colonne du tableau indique par le code numérique du tableau systématique précédent.

La situation lexicale initiale, et après le signe > la solution adoptée.

+ : indique une motivation sémantique.

L, G, F, M et B : désignent la langue (latin, grec, français, malais, bichlamar) dont sont tirés les constituants morphologiques.

(...) : les parenthèses :

— Pour un ensemble complet indique une précision de situation : ex. 1.3 (1.1 ; 1.2.4 ; 1.2.2) > 1.1, signifie que dans la situation initiale, il existe plusieurs noms (1.3) qui sont, un nom d'usage établi (1.1) (il faut remarquer que le fait d'être entre parenthèses accompagné d'autres désignations, 1.1 perd son caractère de nom unique) ; un nom qui est une traduction littérale d'un nom anglais (1.2.4) ; source de confusion d'espèces (1.2.2). La solution adoptée (>) a été de choisir le terme établi (1.1) en rejetant les autres.

— Pour le premier nombre d'un ensemble (2), indique qu'il ne s'agit pas d'une création mais d'un choix.

Systematique de la création et des choix lexicaux

- 1 Il existe un nom en français
 - 1.1 d'un usage courant bien établi > rien à faire que d'enregistrer
 - 1.2 figurant dans un ouvrage mais ne correspondant pas à un usage établi
 - 1.2.1 conforme aux critères, sans confusion entre espèces > il peut alors être adopté
 - 1.2.2 conforme aux critères mais confusion entre espèces > 2
 - 1.2.3 non conforme aux critères > 2
 - 1.2.4 simple traduction littérale d'un nom anglais > examiné sur critères
 - 1.3 il existe plusieurs noms > chaque nom est examiné selon sa situation > 1.1 ou 1.2.
 - 1.3.1 plusieurs correspondent à 1.1 > la synonymie peut être conservée
 - 1.3.2 aucun 1.1 et plusieurs 1.2. > choix sur critères linguistiques ou > (2)
- 2. Il n'y a aucun terme existant en français > il faut alors procéder à une création lexicale
 - 2.1 à partir d'une autre langue
 - 2.1.1 traduction
 - 2.1.2 transcription conservant la forme du nom d'origine
 - 2.1.2.1 graphique
 - 2.1.2.2 phonétique
 - 2.1.3 à partir d'une racine
 - 2.2 à partir du français
 - 2.2.1 dérivation ou composition
 - 2.2.1.1 morphématique
 - 2.2.1.2 lexématique
 - 2.2.1.3 syntagmatique
 - 2.3 La création sans base lexicale
 - 2.3.1 onomatopée
 - 2.3.2 arbitraire

4. Motivation et justification des créations et des choix lexicaux

Cette présentation ne suit pas les critères de classification botanique mais une démarche linguistique partant du français. Pour la clarté de l'exposé, nous regroupons les cas en quelques catégories simples. La réalité des choix et de la création lexicale est plus complexe et combine souvent plusieurs critères.

4.1. Les noms déjà établis

Certains des fruits du corpus ont déjà en français des noms bien établis que nous avons retenus. A côté de ces noms bien établis, il est possible de rencontrer dans la littérature d'autres noms plus rares dont l'usage est localisé.

Dans cette catégorie, nous avons la badame, la noix de bancoul, le fruit à pain, la pomme-cythère et la châtaigne de Tahiti. On peut remarquer que tous ont encore la forme d'un développement syntagmatique à partir d'un générique, sauf **badame** (*Terminalia catappa*) que l'usage a dégagé de "amande du badamier". **Badamier** en français est sans ambiguïté, ce qui n'est pas le cas de "amandier pays" en créole des Antilles. Badame vient du persan *badam* (= amande).

La forme syntagmatique engendre souvent des variantes qui touchent aussi le nom de l'arbre dérivé.

Nous avons conservé **noix de bancoul** (du nom de la ville de Sumatra *Bancoulen*) qui coexiste aussi sous la forme **bancoul**. L'arbre est le **bancoulier** (*Aleurites moluccana*). La dérivation sur le terme générique obligerait à conserver un syntagme pour désambiguïser. C'est le cas pour les deux suivants qui ont un autre point commun, la référence à Tahiti.

Châtaigne de Tahiti, châtaignier de Tahiti (*Inocarpus fagifer*), connaît aussi des variantes, **châtaignier tahitien**, voire "de Polynésie" ou "polynésien".

Pomme-cythère, pommier-cythère (*Spondias cytherea* ou *S. dulcis* ou *Evia dulcis*) forme elliptique moderne de *pomme de la Nouvelle-Cythère* plus complète dans la variante **pomme de Cythère**. Cythère était l'île d'Aphrodite à laquelle on a identifié Tahiti. La variante antillaise formée sur le générique *prune*, (traduction du latin *Spondias*) néglige l'aspect paradisiaque.

Dans **fruit à pain** et **arbre à pain** (*Artocarpus altilis*), "pain", (comme dans *pain de singe*, fruit du *baobab*), désigne par métaphore la nourriture de base qui est tirée du fruit. Le nom de l'arbre n'est pas dérivé du nom du fruit, les deux termes sont formés de façon parallèle avec les génériques.

4.2. Les noms en relation avec la terminologie scientifique

Dans cette catégorie nous regroupons des termes choisis dans la littérature botanique qui n'étaient pas d'un emploi très courant ou qui se trouvaient en concurrence avec d'autres. Les choix opérés ont pour but de clarifier la situation en évitant les termes polyvalents ou ambigus. Selon le même principe, nous proposons des termes nouveaux par francisation d'un terme du latin.

Morinde¹, certainement bien peu usité jusque maintenant, est la francisation du générique *Morinda*. Il a été préféré à "mûrier indien"² formé sur le modèle de l'anglais *indian mulberry* source de confusion. Morinde qui a étymologiquement le même sens, évite le syntagme et crée une distance sémantique souhaitable. En effet l'arbre n'est pas un mûrier (*Morus*) à proprement parler.

La couleur blanchâtre et la forte odeur de fromage de ce fruit, beaucoup plus gros qu'une mûre, justifierait mieux le terme de "fromager" qui apparaît parfois dans la littérature. Mais ce terme ne peut être employé ici, car il désigne déjà plusieurs kapokiers (*Ceiba* spp) dont la consistance et la couleur du bois évoquent effectivement ceux du fromage.

Le bichlamar *yalatri* (arbre jaune) vient de la teinture jaune extraite des racines. Ce nom n'est pas bien fixé et est surtout très polysémique. Les noms vernaculaires très divers engendrent des confusions entre le **morindier*** et l'arbre à pain.

Garcinia pseudoguttifera n'avait de nom ni en français, ni en anglais, ni même en bichlamar. La francisation du générique latin s'impose car il y a de nombreuses espèces voisines. *Garcinia* est formé d'après le nom d'un botaniste du XVIII^e siècle, L. Garcin. **Garcine***, en plus, s'intègre à la famille de "garçon" qui connaît déjà des formes féminines (garce, garçonne, garcette...). Au Vanuatu, le **garcinier*** est un symbole féminin, support de plaisanteries à cause de la forme des feuilles qui présentent, comme tous les *Garcinia*, une analogie avec l'anatomie féminine.

Le même procédé a été adopté pour *Pometia pinnata*, en bichlamar *nandao*. **Pomet*** est la francisation du nom générique latin formé sur le patronyme d'un auteur du XVII^e siècle P. Pomet. Là aussi la motivation est multiple, pomet, **pometier***, n'est pas sans rappeler pomme, *pomum* en latin.

1 D'origine non précisée, mentionné par E. Westphal & P.C.M. Jansen (eds.) *Plants resources of S.E. Asia*, présentation (1989) d'une encyclopédie à paraître, vol. 20.

2 Cl. Jardin "Kulu, kuru, uru: lexique des noms de plantes alimentaires dans le Pacifique sud". C.P.S., *Cahier d'information* n° 35, Nouméa, 1974.

Problématique de terminologie botanique en français

Jambos issu du malais, transmis par le portugais, entre dans la terminologie scientifique, *Eugenia jambos* L. Il devient en français "le jambos" pour Candolle, puis la **jambose**, **jambosier**, que nous retenons. Dans l'abondante variété des appellations on rencontre "jamrose" et "le jamerose" par croisement avec "pomme-rose, pommier-rose", "pomme de rose", "pomme rose", autres appellations de plusieurs fruits du même genre (pour leur parfum de rose). *Jambos* devient générique, *Jambosa vulgaris*, pour Candolle (reclassé *Syzygium jambos* depuis 1992). Il désigne donc plusieurs espèces, notamment, *Jambosa malaccensis* (*Eugenia malaccensis*. L., *Syzygium malaccense*. Merrill et Perry) pour lequel nous retenons **Jamalac** (n.m.) formé par contraction, sous forme d'un acronyme par télescopage *Jam(bos) malac(censis)* avec *-m-* bivalent¹. La conservation de la séquence *jam-* maintient le nom dans la série formée sur la racine malaise; *jambose*, *jamerose*, *jambolan*, *jamelonguier*... L'abréviation *malac* se retrouve dans l'appellation postérieure de *pommier malac*. Le nom en un seul mot est nettement préférable pour des raisons de concision. L'arbre est donc le **jamalac**.

La situation complexe de synonymie et de polysémie est aggravée par des traductions mot à mot de l'anglais dont la situation est au moins aussi confuse (*rose apple*, *pink apple*, *malay apple*, *mountain apple*...).

L'appellation de *pomme canaque* cantonnée à la Nouvelle-Calédonie, en plus d'être un syntagme ambigu confondant *jambose* et *jamalac*, est plutôt péjorative. *Jamalac* et *jambos* évitent le problème de l'orthographe de canaque/kanak. La deuxième forme, revendiquée en Nouvelle-Calédonie pour raison politique, est un rejet manifeste de la langue française, donc en opposition avec notre objectif. Pour la commercialisation, la définition géographique est contestable, puisque l'appellation "malaise" par exemple (que nous ne recommandons pas pour autant) serait plus justifiée.

Ces propositions n'ont pas le même caractère d'exclusion que pour d'autres cas dans lesquels nous rejetons des termes d'occurrences rarissimes cantonnés aux seuls ouvrages de spécialité ou ne répondant pas aux critères d'intégration au français². Nous ne pouvons pas prétendre rejeter certains synonymes de *jambose* et de *jamalac* comme *pomme-rose*, qui malgré leurs défauts (ambiguïté par polysémie, leur composition syntagmatique qui pose des problèmes de dérivation ou d'accord et de polymorphisme, etc.), appartiennent cependant déjà à la langue française, de par leur emploi et par leur mention dans les dictionnaires. Sans prétendre régler définitivement le problème d'ambiguïté des dénominations de ces espèces proches, nous proposons l'emploi de *jambose* et *jamalac* pour tenter de clarifier la situation.

¹ La création n'est pas explicite. A. de Candolle, *Origine des plantes cultivées* (1883. réédité en 1984. Laffitte reprints, Marseille). Cette forme néologique est rare au XIXe siècle. Cette analyse morphologique permet de comprendre que "jamelac" ou "jamiac" ne sont que des erreurs de typographie de même que "jamboisier" (sous l'influence de framboisier) pour jambosier.

² Nous rejetons clairement *jambos*, *jamluc*, *jamelac*, *pomme malac*.

Pour les espèces qui n'ont toujours pas de nom, on continue d'utiliser en français le nom scientifique : **cordia** pour *Cordia subcordiata*, **neisosperma** pour *Neisosperma oppositifolium*, **sterculia** pour *Sterculia tannaensis*....

4.3. Noms métaphoriques

Dans cette catégorie nous regroupons des noms évoquant une caractéristique du fruit, formés en général à partir du lexique français ou sur des racines classiques, par composition ou par dérivation. L'arbre à pain pourrait figurer dans cette catégorie, mais son nom est bien établi, ce qui n'est pas le cas pour les fruits suivants.

Flacourtia rukam, n'a pas de nom bien fixé en français. Toutes les appellations sont des syntagmes : *prune malgache*, *prunier de Chine*, *prune-café*, (*indian plum* en anglais). L'aire d'expansion est bien large, il n'est donc pas très judicieux de l'attribuer à un pays plus qu'à un autre, pour des raisons commerciales et historiques. Pourquoi *prunier de Chine* alors que l'espèce y est d'introduction récente ? Nous avons donc retenu **prune-café**, **prunier-café**¹. Il convient de noter cependant que tous les termes mentionnés dans la littérature en français s'appliquent indistinctement à plusieurs espèces voisines dont *F. jangomas*. En anglais la polysémie est encore plus forte.

Poire-tortue* (*Burckella fijiensis*). "Poire" pour la forme du fruit et la consistance de la pulpe, "tortue" pour la forme très caractéristique du noyau dissymétrique qui est un modèle réduit d'une carapace de tortue. Le nom de l'arbre est aussi formé par dérivation du premier terme qui est celui du fruit, **poirier-tortue***.

On trouve dans certains ouvrages des noms pour l'*Adenanthera pavonina*, mais aucun d'entre eux ne s'est imposé. Ils sont ambigus, s'appliquent à d'autres espèces. Tous sont des syntagmes qui posent un problème de dérivation pour former le nom de l'arbre. Nous avons donc opté pour la création d'un lexème autonome. Le fruit est une gousse contenant des graines rouge-écarlate. Cette caractéristique a déjà été retenue pour le nom latin *pavonina*. Parmi les racines pouvant exprimer cette idée, nous avons retenu la même métaphore que pour le nom de l'oiseau, le cardinal. Le féminin, la **cardinale***, dégage le nom d'une double homonymie, et le rapproche d'une connotation positive ("vertus cardinales"). Les graines comestibles sont décrites comme des lentilles légèrement cordées, c'est à dire en forme de coeur. Le début de *cardinale* correspond au

¹ Dans E.W.M. Verheij & R.E. Coronel (eds.), "Edible fruits and nuts", 1992, PROSEA n° 2 Bogor, Indonesia.

Problématique de terminologie botanique en français

radical *cardi* (du grec *Kardia* = coeur). C'est cette convergence de forme qui a fixé notre choix. Il s'agit donc encore d'un néologisme à motivation multiple.

Les fruits de trois espèces de *Ficus* sont consommés au Vanuatu. Le diminutif **figuette** s'est imposé. Il évite la confusion qu'introduirait la traduction de l'anglais *wild fig*. En effet le nom de *figue sauvage* désigne déjà en français une autre espèce. Le diminutif permet, pour distinguer les trois espèces par leur aire approximative de distribution, de développer des syntagmes sous forme adjectivale ou avec préposition. *Ficus scabra* est donc la **figuette océanienne*** ou **d'Océanie**, *F. wassa*, la figuette **mélanésienne*** ou **de Mélanésie**, *F. granatum*, la figuette **vanuataise*** ou **du Vanuatu** ; avec les mêmes variantes pour le **figuetier***.

Finschia chloroxantha n'avait aucun nom. Pour la couleur dorée des fruits qui brillent dans la forêt, il a été dénommé **Chrysocarpe*** (n.m.) du grec *chysos* = or, et *karpos* = fruit. L'arbre est le **chrysocarpier***.

4.4. Créations par francisation de termes des langues locales

Le bichlamar, pour les plantes indigènes reprend en général la racine la plus fréquente dans les langues vernaculaires.

Canarium indicum et *C. harveyi* sont deux espèces proches qui n'avaient pas de nom en français. On trouve différentes appellations calquées sur le générique latin qui ne sont pas employées couramment et restent cantonnées aux ouvrages de spécialistes, *noix de canarium*, *noix de kanari*¹ (*kanari nut*, *canarium nut* en anglais). D'une part, la conservation de la racine *canari* n'est pas souhaitable, l'homonymie prête à des confusions. Il n'y a de rapport ni avec les îles Canaries, ni avec le serin, ni avec la gargoulette. Ici *Canarium* est la latinisation d'un nom vernaculaire des Molluques. D'autre part, cette noix est déjà bien commercialisée et le nom bichlamar *nangae* est déjà employé en français au Vanuatu. La création s'est limitée à adapter l'orthographe pour conserver la prononciation, la **nangaille***, et permettre la dérivation, le **nangailier***. L'usage local en adoptant le nom bichlamar a conservé le préfixe de classe qui se trouve démotivé en français. Sa suppression créerait une homonymie avec des mots français et dialectaux à nuance péjorative.

La conservation du préfixe a permis de préserver le phonème initial /ⁿg/ du radical qui n'existe pas dans le système phonétique du français. Il convient de noter cependant le changement de statut graphématique du deuxième *n* qui en français nasalise le *a* du préfixe *na*.

¹ A. Walter, C. Sam & G. Bourdy (1994), "Etude ethnobotanique d'une noix comestible, les *Canarium* du Vanuatu". *Journal de la Société des Océanistes*, 98(1) pp. 81-98.

Nous avons opté pour la suppression du préfixe de classe dans les autres emprunts aux langues locales.

La détermination scientifique des *Barringtonia* n'est pas définitivement réglée et la distinction entre les trois espèces comestibles du Vanuatu se fait sur des critères botaniques parfois difficiles à observer. Le bichlamar *navele* et les langues vernaculaires les confondent. La suppression du préfixe évite la synonymie avec la *navelle*, variété d'orange à "nombril". Le français *velle** (n.f.) est bien préférable à une traduction mot à mot des termes anglais *cut nut*, *bush nut*, qui sont trop vagues.

Burckella obovata reçoit localement des noms tels que *naduledule* ou *naduldu* (*u* se prononce ou en bichlamar). Le français *doule** (n.f.) reprend la racine sans préfixe ni redoublement du radical. Dans ces deux cas, la paronymie avec "belle" et "douce" est favorable.

De l'observation de la liste des noms vernaculaires de *Dracontomelon vitiense*, se dégage la structure consonantique T^mBL précédée de préfixes de classe: *na-katabolo*, *netapol*, *xatabola*, *katpol*, *atapol*.... Ange Bizet y a reconnu une composition de consonnes qu'il a déjà étudiée dans les convergences morphosémantiques¹ et notamment dans les noms de nombreux instruments de musique et autres mots liés à l'idée de bruit, ou de percussion (tambour, timbale, tabla, tibur, timbre, etc.) Cette structure onomatopéique n'est limitée ni au français ni aux langues romanes ni indo-européennes. L'ethnobotaniste, Annie Walter, a pu apporter une explication au fait surprenant de rencontrer une série comparable pour les noms d'un fruit ou d'un arbre. Les grands contreforts plats du tronc servent de tam-tam, et ils sont découpés pour en faire des sortes de planches qui déposées sur une fosse faisant caisse de résonance, forment la "scène" de danses dont les martèlements de pieds sont ainsi amplifiés. Cela explique aussi certainement que le bichlamar *nakatambol* a en plus de l'habituel préfixe de classe *na-* conservé le préfixe *ka-* (qui existe dans d'autres langues mélanésiennes) pour renforcer l'onomatopée². Cette motivation nous a fait choisir **tambol** (n.m.) pour le fruit et **tambolier** pour l'arbre. Ce mot s'intègre à la famille onomatopéique de *tambour* en français, en conservant la racine commune aux langues mélanésiennes. Nous n'avons donc pas retenu de nom qui serait la traduction de l'anglais *Dragon plum*.

Le dernier cas de cette nomenclature montre l'intérêt de la collaboration interdisciplinaire. Nous espérons ainsi combler un vide lexical et permettre à la langue française d'exprimer les réalités du pays et donc de conserver sa capacité à être l'une des langues officielles et de communication du Vanuatu.

1 Non encore publiée.

2 On trouvera l'étude d'autres "structures onomatopéiques" dans P. Guiraud (1986), chap. 3. Op. cit.

la banque des mots

revue semestrielle de terminologie française
publiée par
le Conseil international de la langue française

Ange BIZET & Annie WALTER

**Problématique de terminologie botanique en français:
L'exemple des fruits, noix et arbres fruitiers
du Vanuatu (Vanouatou).**

1996

N° 51

Avec l'aide de la Délégation générale à la langue française

CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE

F
C



TOM
:

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B* 6947 Ex: 1